

Responsabilités et tâches

Rôles et responsabilités
des partenaires engagés
dans la réalisation du
programme

Document révisé en mars 2012

LES
RENDEZ-VOUS
ANNUELS



Table des matières

PRÉSÂGES 2

Mandat :..... 2

Rôles et responsabilités :..... 2

Contribue à la réalisation et au développement du programme.....2

Répondant auprès des différents bailleurs de fonds2

Contribue financièrement à la réalisation du programme.....2

Gère les ressources financières du programme.....2

Assume les responsabilités légales des ententes contractuelles avec les personnes-ressources engagées par le programme2

Agent de développement communautaire 2

Mandat :..... 2

Rôles et responsabilités :..... 2

Orientation de développement2

Assure la liaison entre les différents partenaires engagés dans la réalisation du programme Les Rendez-vous annuels.....2

Coordonne les journées annuels de formation et de ressourcement3

Contribue au soutien logistique de la journée de ressourcement.....3

Membres du comité de développement 3

Mandat :..... 3

Rôles et responsabilités :..... 3

Orientation de développement3

Participation au développement des programmes annuels présentés aux bénévoles et intervenants.....4

Participation à la promotion du programme.....4

Représentation4

Partenaires régionaux 4

Mandat :..... 4

Rôles et responsabilités :..... 4

Contribution au développement du programme Les Rendez-vous annuels.....4

Préparation de la journée de formation.....5

Participation aux diverses consultations prévues par le programme.....5

PRÉSÂGES

Mandat :

PRÉSÂGES est porteur du programme Les Rendez-vous annuels. Il intervient en partenariat avec des organismes provinciaux regroupant des organismes communautaires et bénévoles ayant pour mission commune le mieux-être des aînés. Afin que ce programme puisse réaliser sa mission et ses objectifs, PRÉSÂGES soutient se programme de formation et de ressourcement au niveau des ressources humaines, financières et matérielles.

Rôles et responsabilités :

Contribue à la réalisation et au développement du programme

- ◆ Accompagne et soutient le comité de développement dans la planification et la réalisation des objectifs stratégiques de développement via un agent de développement communautaire

Répondant auprès des différents bailleurs de fonds

- ◆ Effectue un travail de représentation auprès des bailleurs de fonds potentiels
- ◆ Signe les différentes demandes de subvention
- ◆ Signe les rapports d'étapes et les rapports finaux

Contribue financièrement à la réalisation du programme

- ◆ Accorde du temps de ressources humaines de son équipe de travail
- ◆ Met à la disposition du programme les ressources matérielles nécessaires à la réalisation de ses objectifs
- ◆ Assume le risque financier lié à la gestion du programme

Gère les ressources financières du programme

- ◆ Voit à la gestion des inscriptions et des dépôts bancaires
- ◆ Règle les factures
- ◆ Assure la gestion comptable du programme

Assume les responsabilités légales des ententes contractuelles avec les personnes-ressources engagées par le programme

- ◆ Conférenciers
- ◆ Formateurs
- ◆ Personnes ressources liées à des projets ponctuels
- ◆ Graphistes
- ◆ Autres

Agent de développement communautaire

Mandat :

L'agent de développement communautaire intervient au nom de PRÉSÂGES et ce, en conformité avec la mission et les valeurs de PRÉSÂGES et du programme. Il assure la coordination entre tous les partenaires engagés dans la réalisation des objectifs et dans le suivi des échéanciers du programme.

Rôles et responsabilités :

Orientation de développement

- ◆ Participe à l'élaboration et à la réalisation des objectifs de développement
- ◆ Rédige et assure le suivi du plan de développement
- ◆ Rédige et assure le suivi du plan d'action annuel

Assure la liaison entre les différents partenaires engagés dans la réalisation du programme Les

Rendez-vous annuels

- ◆ Met en place les mécanismes de transfert d'information et s'assure de la plus grande transparence possible
- ◆ Représente Les rendez-vous annuels lors des journées de formation et auprès des organismes membres au besoin
- ◆ Rédige et achemine les demandes de financement aux différents bailleurs de fonds
- ◆ Assure et coordonne le suivi auprès des différents bailleurs de fonds

Coordonne les journées annuels de formation et de ressourcement

- ◆ Valide et finalise le programme préparé avec le comité
- ◆ Participe à la recherche et l'identification de formateurs / conférenciers
- ◆ Prépare les contrats pour l'embauche des personnes contractuelles
- ◆ Est responsable de l'impression et de l'envoi des invitations et des dépliants
- ◆ S'assure du suivi de la base de données avec le personnel de PRÉSÂGES
- ◆ S'assure que le matériel pédagogique requis soit préparé et acheminé aux régions visitées
- ◆ S'assure du suivi de la compilation des évaluations et transmet les données au comité de développement
- ◆ Participe aux suites à donner au programme
- ◆ Fournit aux différents partenaires des outils de communication et de promotion de la journée de ressourcement, préparé par l'équipe de PRÉSÂGES permettant une visibilité dans les médias
- ◆ Voit au traitement et à la gestion des inscriptions
- ◆ Règle les factures

- ◆ Produit l'état des revenus et dépenses
- ◆ Planifie et organise avec les membres de l'équipe une journée annuelle de bilan et de planification avec l'ensemble des partenaires et collaborateurs du programme

Contribue au soutien logistique de la journée de ressourcement

- ◆ Assure un suivi auprès des partenaires régionaux
- ◆ Est présent à toutes les journées de formation présentées par le programme
- ◆ Offre son soutien au formateur et aux responsables régionaux
- ◆ S'assure que tout le matériel nécessaire à la réalisation de la journée de ressourcement soit sur place le matin même
- ◆ Voit à l'installation et l'entretien du matériel audiovisuel

Membres du comité de développement

Mandat :

Les membres du comité de développement orientent, préparent, réalisent et évaluent les programmes de ressourcement et de formation destinés aux bénévoles engagés auprès des personnes aînées. Ils endossent et assurent la promotion de la mission et des objectifs prioritaires par Les Rendez-vous annuels.

Rôles et responsabilités :

Orientation de développement

- ◆ S'assurent que la composition de ce comité a une bonne représentativité des organismes communautaires qui interviennent auprès des personnes aînées dans la communauté
- ◆ Interviennent au nom de leur association ou regroupement provincial et assurent la

liaison auprès de leur conseil d'administration et des organismes membres de leur groupe

- ◆ Participent à l'identification des besoins en ressourcement et en formation des bénévoles et intervenants
- ◆ Participent à l'élaboration et à la réalisation des objectifs de développement
- ◆ Attribuent des mandats à des sous-comités ad hoc et y participent au besoin
- ◆ Participent, au besoin, à l'identification de partenaires extérieurs pour compléter la composition des sous-comités
- ◆ Sont à l'affût des activités de formation et de ressourcement offertes dans différentes régions du Québec

Participation au développement des programmes annuels présentés aux bénévoles et intervenants

- ◆ Identifient un thème pour le programme et suggèrent un titre
- ◆ Définissent les objectifs à atteindre
- ◆ Identifient les principaux éléments du contenu à aborder à l'aide du cadre théorique et pédagogique
- ◆ Suggèrent des noms de formateurs / conférenciers potentiels
- ◆ Ratifient l'ensemble des décisions prises pour la réalisation des programmes
- ◆ Valident le contenu du dépliant préparé par l'équipe de PRÉSÂGES et de l'agent de développement communautaire
- ◆ Participent à l'évaluation et aux suites à donner au programme
- ◆ Contribuent à la promotion des différents programmes présentés par Les Rendez-vous annuels

Participation à la promotion du programme

- ◆ Fournissent une mise à jour des listes d'envois (organismes à solliciter)
- ◆ Diffusent l'information et font les relances auprès de leurs membres
- ◆ Assurent la promotion du programme dans les rencontres d'organismes œuvrant auprès des personnes âgées que ce soit au niveau local, régional ou provincial

Représentation

- ◆ Représentent le comité de développement lors de la tenue de la journée de ressourcement
- ◆ Sont présents à toutes les réunions du comité de développement
- ◆ Sont présents aux rencontres d'évaluation et d'orientations réunissant l'ensemble des partenaires impliqués pour la réalisation des objectifs présentés par Les Rendez-vous annuels

Partenaires régionaux

Mandat :

Les partenaires régionaux participent à l'identification des besoins en formation et en ressourcement des bénévoles engagés auprès des aînés du Québec. Ils contribuent à la diffusion et à la promotion de la mission, des objectifs et des programmes présentés par Les Rendez-vous annuels.

Rôles et responsabilités :

Contribution au développement du programme Les Rendez-vous annuels

- ◆ Acheminement au comité de développement, via leur association provinciale, les préoccupations et les besoins en formation en lien avec la réalité régionale
- ◆ Effectuent, si pertinent, des démarches au-

près de l'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et services sociaux afin de connaître et de diffuser les possibilités de financement facilitant la participation des bénévoles

- ◆ Participent à faire reconnaître les besoins de formation et de ressourcement des bénévoles, auprès de l'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et services sociaux et autres partenaires de leur région

Préparation de la journée de formation

- ◆ Réservent et aménagent la salle où se tiendra la journée de formation
- ◆ Choissent et réservent le traiteur pour le dîner et les pauses en respectant le budget alloué

- ◆ Participent à l'accueil, à l'inscription des participants et à la journée de formation
- ◆ Assurent la logistique de la journée de formation telle que présenté dans le document préparé à leur intention
- ◆ Participation à la promotion du programme
- ◆ Participent à la diffusion de l'information et à la relance si nécessaire
- ◆ Poursuivent de façon continue le recensement des organismes locaux susceptibles d'être intéressés par la mission du programme les Rendez-vous annuels

Participation aux diverses consultations prévues par le programme

- ◆ Sont présents aux rencontres d'évaluation et d'orientations, réunissant l'ensemble des partenaires impliqués pour la réalisation des objectifs présentés par le programme Les Rendez-vous annuels